

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 283

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

BACHELIER EN SCIENCES DE LA MOTRICITÉ, ORIENTATION GÉNÉRALE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	16. Sciences de la motricité
TYPE	LONG	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

À l'université, l'enseignement vise une pédagogie dynamique, cohérente et participative, centrée sur l'apprenant. Les cours théoriques et pratiques sont dispensés par des spécialistes à la fois enseignants et chercheurs disposant d'une maîtrise de la matière et participant activement au développement de leur spécialité. Ils veillent à garantir des enseignements de haut niveau fréquemment actualisés.

Fondé sur la recherche, l'enseignement universitaire assure ainsi un lien fort entre les connaissances scientifiques et la pratique professionnelle.

Il stimule l'autonomie, développe la pensée critique et établit les bases nécessaires à la construction des compétences. La formation universitaire permettra de les acquérir de manière progressive lors de situations variées d'apprentissage telles que les cours magistraux, le travail personnel ou en groupe, les séminaires, les travaux pratiques, les stages et les échanges internationaux.

De façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit de synthèse, sens de l'organisation et des contacts humains, etc. Motivation et détermination sont également nécessaires pour mener à bien une formation scientifique rigoureuse.

Le bachelier en sciences de la motricité, orientation générale, est un bachelier de transition vers le master en sciences de la motricité. Il vise donc l'acquisition par l'étudiant des savoir, savoir-faire et savoir-être spécifiques qui caractérisent le futur spécialiste des sciences de la motricité.

Le bachelier en sciences de la motricité, orientation générale, propose plusieurs modules (éducation physique, ostéopathie, général) qui orientent l'étudiant vers des compétences spécifiques et plusieurs masters.

En prolongeant le BA par un MA en sciences de la motricité, orientation éducation physique, l'étudiant se dirigera directement vers divers métiers tels que l'enseignement, l'entraînement et le coaching des sportifs de tous niveaux, la préparation physique, la réathlétisation et le fitness, la possibilité de postes à responsabilité à l'Administration Générale des Sports, l'intégration au sein des fédérations sportives, la gestion d'événements sportifs, la coordination et la gestion de centres et/ou associations sportives, les professions liées au domaine de l'activité physique.

S'il choisit un master en sciences de la motricité, orientation générale, l'étudiant se dirigera également vers divers métiers tels que la pratique de la kinésithérapie musculo-squelettique ou neurologique, l'enseignement et la recherche en sciences de la motricité, les professions liées au domaine de l'ostéopathie, des pathologies sportives, ou de la santé, du fitness et de la nutrition.

Au terme du premier cycle, l'étudiant

- aura développé ses aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives et/ou ses aptitudes manuelles et relationnelles;
- sera doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de lui un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aura acquis une expérience méthodologique dans l'un des domaines des sciences de la motricité.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Le diplômé en Sciences de la motricité maîtrise de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, didactiques, pratiques et scientifiques) lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité.**

EN BACHELIER

Il mobilise de nouveaux savoirs et savoir-faire et exploite les connaissances disponibles dans des manuels et des publications scientifiques (notamment en anglais) validées dans ces domaines.

- 2. Le diplômé en Sciences de la motricité intervient efficacement et résout des problèmes complexes, en s'appuyant sur une démarche et un raisonnement scientifiques.**

EN BACHELIER

Les activités d'apprentissage visent principalement à comprendre les processus de l'intervention et à s'initier à l'intervention, en la concevant, en la réalisant et en l'évaluant dans le cadre de situations simplifiées (activité avec des pairs) et/ou lors de stages. Il s'agit donc de préparer, observer, analyser, donner et évaluer une activité spécifique aux éducateurs physiques, ostéopathes ou autres professionnels de la santé.

- 3. Le diplômé en Sciences de la motricité adapte sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (élèves, sportifs adultes, collègues, parents, patients, autres professionnels ayant une formation scientifique, ...) et aux caractéristiques du contexte.**

EN BACHELIER

Ses interlocuteurs sont ses pairs, les enseignants, les professionnels de la santé, parfois les patients et les professionnels ; les contextes sont généralement simples.

- 4. Le diplômé en Sciences de la motricité travaille en collaboration avec d'autres (notamment sous forme d'équipes pluridisciplinaires) pour atteindre les objectifs communs et produire des résultats positifs.**

EN BACHELIER, dans le contexte des activités physiques et sportives ou dans le contexte des soins de santé.

En particulier :

Il décode et améliore, le cas échéant, sa position dans un groupe, ses rôles, ses modes d'animation, y compris ses dynamiques émotionnelles.

Il anime efficacement un groupe de pairs et peut intervenir auprès de différents publics en utilisant des méthodologies et des techniques appropriées ; il est capable d'interagir avec des intervenants expérimentés.

- 5. Le diplômé en Sciences de la motricité développe son autonomie et apprend tout au long de la vie.**

EN BACHELIER

En particulier :

Il développe une stratégie pour acquérir, maintenir, mettre à jour et développer ses connaissances et compétences.

Il inscrit sa formation dans le temps, formule des projets personnels et professionnels.

- 6. Le diplômé en Sciences de la motricité se comporte en intervenant responsable ; il met en œuvre un savoir-être professionnel reposant sur un raisonnement scientifique, en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.**

EN BACHELIER

En particulier :

Il cite et référence ses productions conformément aux standards du monde scientifique.

Il s'engage dans le développement de connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles s'appuie l'intervention en Sciences de la motricité, en considérant les aspects sociaux, philosophiques et éthiques.

- 7. Le diplômé en Sciences de la motricité s'implique dans la promotion de la santé et l'hygiène de vie.**

EN BACHELIER

En particulier :

Il s'engage dans le développement de connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles s'appuie la promotion de la santé par les Sciences de la motricité. Il est sensibilisé à l'importance d'encourager le développement d'un style de vie actif tout au long de la vie.

- 8. Le diplômé en Sciences de la motricité maintient et améliore les fonctions physiologiques et biomécaniques.**

EN BACHELIER

En particulier :

Il possède une excellente habileté gestuelle, apprend à détecter les principales erreurs rencontrées et améliore sa condition physique. Il comprend/maîtrise les systèmes physiologiques et biomécaniques qui sous-tendent chaque action motrice.